

AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE VILLE DE PORT-CARTIER, SCRUTIN DU 24 MAI 2026

Par cet avis public, Josée BOURDAGES, secrétaire d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 22 avril 2026. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
 - De plus, le 24 mai 2026 vous devez remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE RIVIÈRE-PENTECÔTE

Adresse : 4351, rue des Pionniers, secteur Rivière-Pentecôte, Port-Cartier, Québec,
G0H 1R0

Jours et heures : **Mercredi, le 6 mai 2026 de 9 h 00 à 12 h 00**

À LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'HÔTEL DE VILLE

Adresse : 40, avenue Parent, Port-Cartier, Québec, G5B 2G5

Jours et heures : **Mardi, le 5 mai 2026 de 17 h à 20 h**

Jeudi, le 7 mai 2026 de 14 h à 17 h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Adresse : 40, avenue Parent, Port-Cartier, G5B 2G5 - Téléphone : 418 766-2335

Donné à Port-Cartier le 29 avril 2026.

La secrétaire d'élection,



M^{re} Josée BOURDAGES